



Désaccord conjugal avec enfant

Par **lotito**, le 11/11/2009 à 10:33

Bonjour,
ma nièce est propriétaire d'une maison. le père de son enfant à emprunté pour acheter des matériaux. Il a utilisé qu'une petite partie de cette argent et avec le reste s'est acheté entre autre un véhicule. Tous 2 travaillent, lui est pompier de paris, donc est à la maison un jour sur deux. Tous les mois il donne 300 euro pour subvenir au besoins de la famille. suite à des mésententes familiaux, il a décider de ne plus vivre avec elle. Cela à bouleversé ma nièce car monsieur ne veut pas de la femme mais veut rester dans la maison sous prétexte que les loyer coûtent trop chère. Comme un accord et en présence d'un témoin, ils ont partagés les biens mobiliers sur une liste. ma nièce est prête a rembourser les sommes engagées pour la maison et seulement ça. lui n'est pas d'accord. Il à pris un tas de factures et les a mis à son nom. il veut récupérer les cadeau fait et reçu.ma nièce à une remorque, il l'a sortie hors du garage pour y entreposer les cartons avec divers choses à l'intérieur et dont ma nièce n'a pas connaissance car lorsqu'elle est au travail il à tous le loisirs de fouiller et d'enlever sans qu'elle ne s'en rende compte car elle est anéantie. Il monte les gens contre elle, elle à vraiment peur de perdre son enfant qu'elle serais capable à l'heure actuelle de tous lui donner afin d'avoir la paix. que peut elle faire?quels sont ses droits? elle va craquer. merci de me répondre,